



2013 ANNEXE CERTIFICAT

**RECONNU
GRENELLE
ENVIRONNEMENT**

La (ou les) qualification(s) figurant sur cette annexe atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Grenelle Environnement » des signes de qualité délivrés aux entreprises réalisant des travaux concourant à améliorer la performance énergétique des bâtiments.



NUMÉRO 03667
VALIDITÉ DU 27/01/2014
AU 31/03/2014
ÉDITÉ LE 27/01/2014



N° Siren : 412484347 N° Etablissement : 00015
Raison sociale : **PRETARI CONSTRUCTIONS**
213 RUE ROUMANILLE
83600 FREJUS
Téléphone : 04 94 17 21 91
Fax : 04 94 52 34 83
Responsable(s) technique(s) : MONSIEUR PRETARI ALEXANDRE

Qualification Professionnelle

Code	Dénomination	Echéance	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie (technicité courante) et béton armé courant Mention Efficacité énergétique - travaux isolés	29/03/2016	03/2012

PRETARI Constructions

SAS au Capital de 149 520 €
213, rue Roumanille - 83600 FREJUS
Tél. 04 94 17 21 91 - Fax 04 94 52 34 83
Mail : pretari.constructions@orange.fr
Siret 412 484 347 00015 - RC 97 B 205 - APE4399 C

* ou du plus récent renouvellement

La (ou les) qualification(s) « Reconnue(s) Grenelle Environnement » répondent aux exigences de la norme NF X50-091 qui régit l'activité et le fonctionnement des organismes de qualification et sont soumises au contrôle du COFRAC. L'accréditation du COFRAC vous apporte une raison supplémentaire pour ne retenir, dans vos sélections et projets, que des entreprises titulaires d'un certificat de qualification professionnelle en cours de validité.



Pour en savoir plus sur les garanties apportées par les professionnels qualifiés « Reconnus Grenelle Environnement », rendez-vous sur ecocitoyens.ademe.fr, rubrique « Mon Habitation »